

Le 05 octobre 2022

Communiqué de presse

## **Sans augmentation du Fonds chaleur, le projet de loi de finances 2023 est incohérent avec la politique de sortie des énergies fossiles.**

**Dans une lettre adressée à la Première Ministre, Madame Elisabeth BORNE, les associations promouvant l'essor de la chaleur renouvelable (AFPG, AMORCE, ATEE, CIBE, ENERPLAN, FEDENE, SER et VIA SEVA) appellent à doter le Fonds chaleur de 750 millions € dès 2023 et d'1 milliard € en 2024.**

Trop souvent oubliée, la chaleur représente près de la moitié des consommations énergétiques nationales et plus de 75% de l'énergie utilisée dans un foyer européen moyen. Cette chaleur est produite à plus des 3/4 à partir d'énergies fossiles dont l'approvisionnement et les coûts sont devenus extrêmement problématiques.

Ce contexte énergétique catastrophique impose de tout faire pour réduire rapidement et définitivement les consommations d'énergies fossiles. La chaleur renouvelable est produite à partir d'énergies locales comme le bois, la géothermie, la chaleur solaire, la valorisation des déchets, la récupération de la chaleur des datacenters ou des usines. Les prix et l'approvisionnement de ces énergies renouvelables et locales se révèlent plus stables que ceux des énergies fossiles. Développer la chaleur renouvelable est absolument crucial pour renforcer l'indépendance énergétique, préserver le pouvoir d'achat – surtout des plus précaires – et accélérer la transition énergétique.

Outil essentiel pour relocaliser et décarboner notre production de chaleur, le Fonds chaleur de l'ADEME n'est doté aujourd'hui que de 520 millions €, et le projet de loi de finances pour 2023 ne prévoit pas d'augmenter ce chiffre ! Au regard des montants consacrés aux autres énergies et des quantités d'énergies fossiles à substituer, c'est extrêmement peu. Dès 2018, la Cour des comptes et la Direction générale du Trésor invitaient l'Etat à « réinterroger l'équilibre du soutien public en faveur des énergies renouvelables thermiques »<sup>1</sup>. Qui plus est, le Président de la République a pris lors de la campagne un engagement de le porter à 1 milliard d'euros.

Sachant enfin que l'inflation touche significativement les investissements, ne pas augmenter le Fonds chaleur en 2023 entravera le lancement de projets déjà prêts, réduira le nombre de futurs projets et ralentira irrémédiablement la décarbonation de la chaleur. Sans revalorisation du Fonds chaleur, les objectifs de la Loi de transition énergétique pour la croissance verte (LTECV) ne seront pas tenus.

Pour éviter tout cela, les organisations signataires demandent aux parlementaires de porter le budget du Fonds chaleur à 750 millions € dès 2023 et 1 milliard € en 2024. Elles appellent le Gouvernement à revenir sur son arbitrage défavorable au climat, au pouvoir d'achat et à notre souveraineté énergétique.

---

<sup>1</sup> Cour des comptes, *Le soutien aux énergies renouvelables*, mars 2018, p. 49.

#### **A propos de l'AFPG - [www.afpg.asso.fr](http://www.afpg.asso.fr)**

L'Association Française des Professionnels de la Géothermie (AFPG), a été créée le 15 juin 2010 à Paris. Elle fédère une centaine d'entreprises représentant les métiers de l'énergie géothermique en France métropolitaine et dans les DRO. L'AFPG a pour objectif de promouvoir et d'accélérer le recours à la géothermie, énergie renouvelable, locale et non intermittente, faiblement émettrice de CO2 et capable de produire de l'électricité, de la chaleur et du froid

Contact presse : Virginie Schmidlé-Bloch – 07 86 58 67 17 - [virginie.schmidle@afpg.asso.fr](mailto:virginie.schmidle@afpg.asso.fr)

#### **A propos de l'ATEE – [www.atee.fr](http://www.atee.fr)**

L'Association technique énergie environnement (ATEE) est une association professionnelle française dont le but est la promotion de l'efficacité énergétique dans les entreprises et les collectivités, l'information sur les enjeux environnementaux liés à l'énergie et le soutien aux énergies renouvelables. Elle compte 2 500 adhérents et publie ENERGIE PLUS, la revue bimensuelle de la maîtrise de l'énergie. Avec ses 6 clubs thématiques (CEE, Biogaz, Power to gaz, Stockage d'énergies, Cogénération, Pyrogazéification) et ses 11 délégations régionales, l'ATEE constitue un carrefour d'échanges et de réflexion pour ses adhérents permettant de confronter les points de vue et de capitaliser les retours d'expérience.

Contact presse : Carine Fadat – 0146563542 – [c.fadat@atee.fr](mailto:c.fadat@atee.fr)

#### **A propos d'AMORCE - [www.amorce.asso.fr](http://www.amorce.asso.fr)**

Rassemblant plus de 1 000 adhérents (communes, intercommunalités, conseils départementaux, conseils régionaux, entreprises, fédérations professionnelles et associations), AMORCE constitue le premier réseau national de collectivités territoriales et d'acteurs locaux engagés dans la transition écologique. Réseau d'information et de partage d'expériences, AMORCE accompagne les collectivités locales et les décideurs locaux dans la mise en œuvre de leurs stratégies territoriales de gestion des déchets et d'économie circulaire, de transition énergétique et de gestion durable de l'eau.

Contact presse : Valentin Blanc – 04 81 91 84 66 – [vblanc@amorce.asso.fr](mailto:vblanc@amorce.asso.fr)

#### **A propos du CIBE - [www.cibe.fr](http://www.cibe.fr)**

Le CIBE, Comité Interprofessionnel du Bois Énergie, coordonne et accompagne depuis 2006, les acteurs du chauffage collectif et industriel au bois pour professionnaliser les pratiques, établir les règles de l'art, former les professionnels et promouvoir les chaufferies de fortes et moyennes puissances auprès des décideurs publics et privés. Il rassemble près de deux cents entreprises, de maîtres d'ouvrage (publics et privés), d'organisations professionnelles dans la filière bois et le monde de l'énergie.

Contact presse : Elodie Payen - 09 53 58 82 65 - [contact@cibe.fr](mailto:contact@cibe.fr)

#### **A propos d'ENERPLAN - [www.enerplan.asso.fr](http://www.enerplan.asso.fr)**

ENERPLAN représente l'ensemble de l'offre solaire industrielle et commerciale en France (industriels, ensembleurs, bureaux d'études, installateurs, architectes, énergéticiens...). Sa vocation : Agir pour la promotion et le développement de l'énergie solaire. Ses missions : représenter et défendre les professionnels du solaire ; animer, structurer et promouvoir la filière solaire française.

Contact presse : Martine Lauseure (AGM communications) - 06 15 02 82 60 - [martine@lauseure.com](mailto:martine@lauseure.com)

#### **A propos de la FEDENE – [www.fedene.fr](http://www.fedene.fr)**

La FEDENE regroupe 500 entreprises de services d'économies d'énergie, de chaleur et de froid renouvelables et de récupération, de facility management et d'ingénierie de projets.

Contact presse : Camille Le Hyaric – 06 60 43 65 02 - [clehyaric@epoka.fr](mailto:clehyaric@epoka.fr)

#### **À propos du SER - [www.enr.fr](http://www.enr.fr)**

Le Syndicat des énergies renouvelables SER regroupe 450 adhérents, représentant un secteur générant plus de 150 000 emplois. Elle est l'organisation professionnelle qui rassemble les industriels de l'ensemble des filières énergies renouvelables : bois-énergie, biocarburants, éolien, énergies marines, gaz renouvelables, géothermie et pompes à chaleur, hydroélectricité, solaire et valorisation énergétique des déchets. Le SER a pour mission de défendre les droits et les intérêts de ses membres et de resserrer les liens qui les unissent, notamment pour développer la filière industrielle des énergies renouvelables en France et promouvoir la création d'emplois et de valeur ajoutée sur le territoire national.

Contact presse : Quitterie VINCENT - 06 33 31 03 73 - 01 48 78 05 60 - [service\\_presse\\_ser@enr.fr](mailto:service_presse_ser@enr.fr)

#### **A propos de Via Sèva - [www.viaseva.org](http://www.viaseva.org)**

L'association Via Sèva a été créée en novembre 2000, sa mission est de faire découvrir au grand public le fonctionnement et les avantages des réseaux de chaleur et de froid, aussi bien sur le plan de leurs performances énergétiques et du prix, que de leur impact positif sur l'environnement.

Contact presse : Camille Le Hyaric – 06 60 43 65 02 - [clehyaric@epoka.fr](mailto:clehyaric@epoka.fr)